



PRIORITÉS D'INTERVENTION **2021-2022**

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)

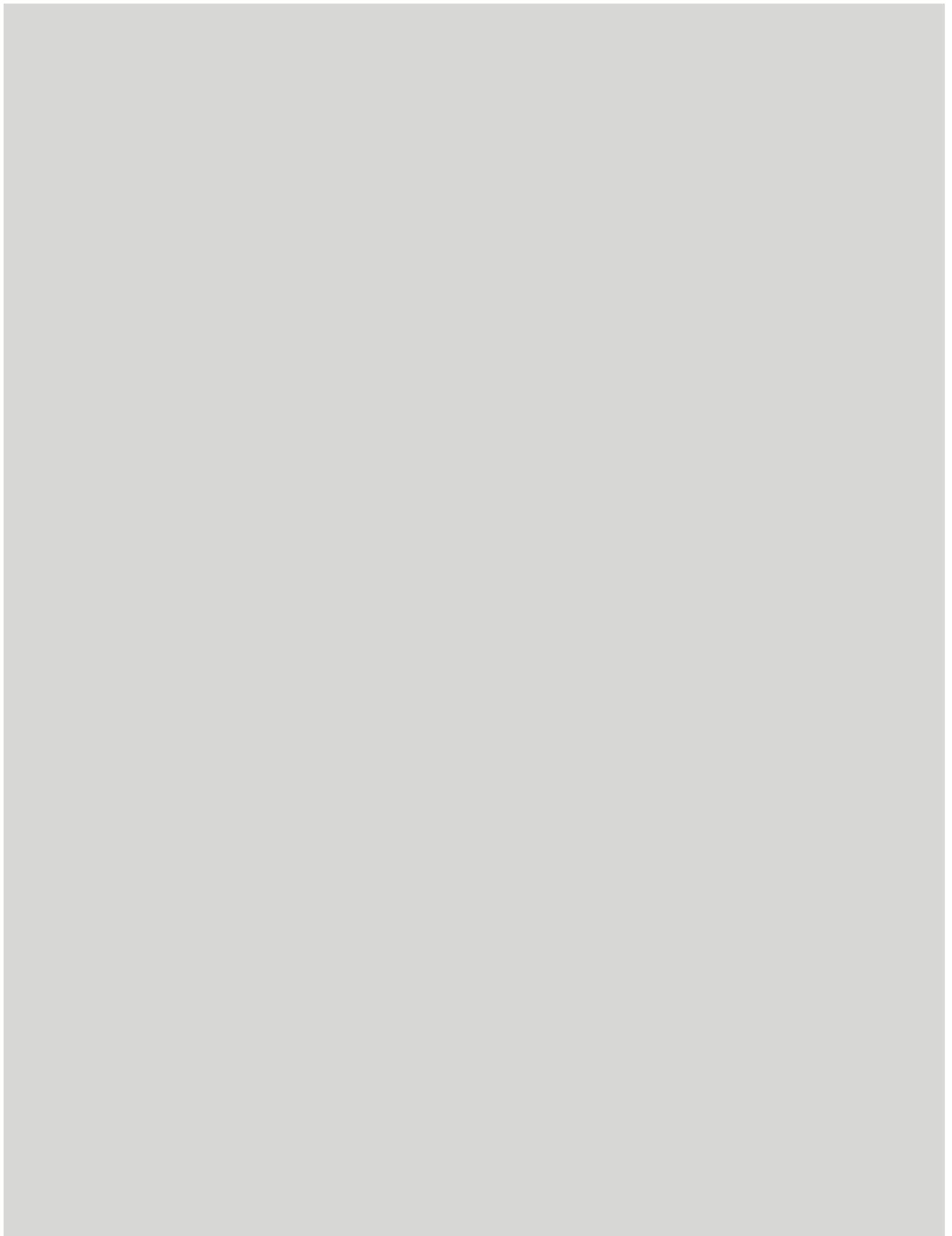


TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| 1. Avant-propos | 4 |
| 2. Portrait géographique | 5 |
| 3. Attributs du territoire | 6 |
| 4. Portrait économique | 8 |
| 5. Orientations et priorités d'intervention | 10 |

1. AVANT-PROPOS

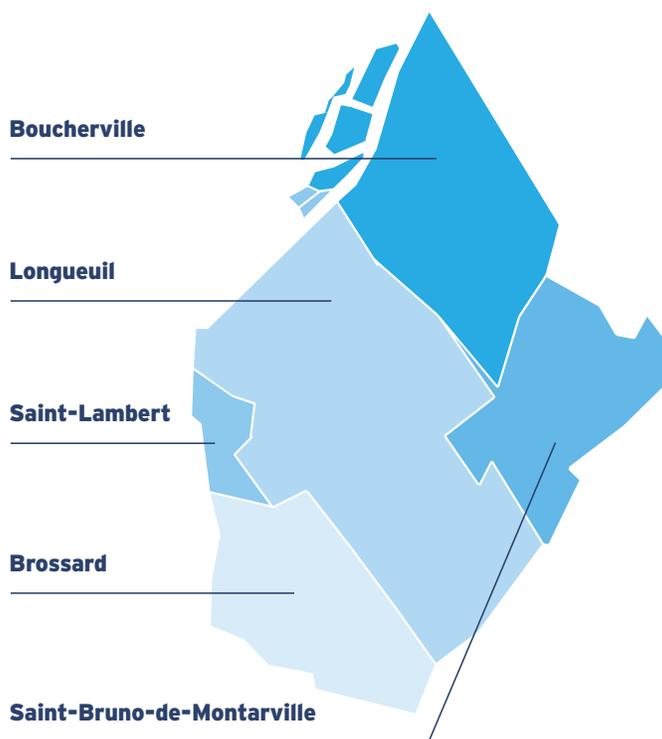
Afin de favoriser le développement local et régional de son territoire, le gouvernement du Québec a constitué, en avril 2015, un nouveau fonds, le Fonds de développement des territoires (FDT). Mis en place à partir du 1er avril 2020, le Fonds régions et ruralité (FRR) est en pleine continuité avec le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et le Fonds de développement des territoires (FDT). L'Agglomération de Longueuil bénéficie de ce levier financier provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Le 19 novembre 2015, par voie de résolution (CA-151119-1.22), il a été convenu qu'une entente de délégation entre le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil et Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) était conclue, précisant que l'administration et la gestion des sommes provenant du Fonds de développement des territoires incombaient à DEL. Cette entente fut renouvelée le 23 novembre 2017, par voie de résolution (CA-171123-8.7).

Voici donc un portrait de l'agglomération et des priorités d'intervention pour l'année **2021-2022**.

2. PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

Troisième plus grande agglomération au Québec, Longueuil est constituée des cinq villes suivantes :



434 711

habitants¹

Superficie de

310 KM²²

¹Source : Gazette officielle du Québec, 2019

²Source : Gazette officielle du Québec, 2019

3. LES ATTRIBUTS ÉCONOMIQUES DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE

- ▶ À 15 minutes de Montréal, via quatre ponts
- ▶ À 15 minutes du Port de Montréal
- ▶ À 30 minutes de la frontière américaine
- ▶ À 2 heures d'Ottawa

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT D'ENVERGURE

- ▶ Réseau routier offrant un accès rapide aux marchés américains et canadiens via les autoroutes des axes :
 - est-ouest : 10, 20 et 30
 - nord-sud : 15 et 25
- ▶ Installations maritimes à proximité facilitant les échanges commerciaux avec l'Europe, la côte est de l'Amérique du Nord et le Midwest américain
- ▶ Réseau ferroviaire étendu reliant l'agglomération à l'ensemble des réseaux de chemins de fer canadiens et américains
- ▶ Vaste réseau de transport en commun constitué de :
 - +80 lignes régulières d'autobus
 - 3 gares de train de banlieue
 - 1 station de métro vers Montréal
- ▶ Présence de l'aéroport Montréal Saint-Hubert Longueuil (AMSL) sur son territoire

MULTIPLICITÉ DE CENTRES DE RECHERCHE RÉPUTÉS

- ▶ Agence spatiale canadienne (ASC)
- ▶ Centre des technologies du gaz naturel
- ▶ Centre technologique en aérospatiale (CTA)
- ▶ Conseil national de recherches du Canada (CNRC)
- ▶ Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)

3. LES ATTRIBUTS ÉCONOMIQUES DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

PRÉSENCE DE NOMBREUX CENTRES DU SAVOIR, SOIT :

3

institutions universitaires

2

établissements collégiaux, dont 1 anglophone, incluant l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)

5

écoles de formation professionnelle

4. PORTRAIT ÉCONOMIQUE

Les 15 zones et parcs industriels de l'agglomération de Longueuil comptent 2 381 entreprises, dont 30 % appartiennent au secteur manufacturier. Une portion de 33 % de ces entreprises manufacturières est exportatrice.

FILIALES DE MULTINATIONALES

| | |
|--------------------|--------|
| Nombre de filiales | 252 |
| Nombre d'emplois | 20 486 |

EMPLOIS

| | |
|---|-----------|
| Emplois dans les parcs industriels ³ | 67 855 |
| Nombre de ménages ⁴ | 175 735 |
| Revenu d'emploi médian ⁵ | 44 607 \$ |

³ DEL, recensement industriel, 2016

⁴ Institut de la statistique du Québec, 2017

⁵ Statistique Canada, recensement 2016

4. PORTRAIT ÉCONOMIQUE

Quant à l'économie sociale, un total de 220 entreprises et projets conjuguent une activité économique avec une finalité sociale. Ces derniers sont répartis dans les cinq grands secteurs suivants :

ARTS ET CULTURE

COMMERCE DE DÉTAIL

HABITATION

SERVICES AUX ENTREPRISES ET LE MANUFACTURIER

SERVICES AUX INDIVIDUS

Ce pan de l'économie, représenté par des organisations à but non lucratif (OBNL) et des coopératives, génère dans l'agglomération de Longueuil près de 3 000 emplois et un chiffre d'affaires global de plus de 160 millions de dollars.

NOMBRE D'ENTREPRISES PAR VILLE

| Ville | Nombre d'entreprises |
|----------------------------|----------------------|
| Boucherville | 580 |
| Brossard | 1228 |
| Longueuil | 1 228 |
| Saint-Bruno-de-Montarville | 148 |
| Saint-Lambert | 92 |

5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

Des lignes directives, DEL en a tracées six autour desquelles ses priorités s'articuleront pour les trois prochaines années.

ORIENTATION 1

Relancer l'économie et l'emploi

▶ Objectifs

- ▶ Soutenir la viabilité et la reprise des activités des entreprises
- ▶ Innover et être à l'avant-plan des besoins des entrepreneurs
- ▶ Faciliter la réembauche de personnel qualifié

▶ Priorités

- 1.1 Optimiser l'accès à des services de qualité aux entreprises
- 1.2 Augmenter l'accès au financement
- 1.3 Faciliter la rétention, l'attraction et l'accès à de la main-d'œuvre
- 1.4 Mettre en place des services en matière d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement
- 1.5 Stimuler les projets d'exportation
- 1.6 Mettre en relation les entreprises avec des partenaires stratégiques
- 1.7 Soutenir les entreprises d'économie sociale

5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

ORIENTATION 2

Intensifier l'innovation et la numérisation des entreprises

▶ Objectifs

- ▶ Assurer un leadership en matière d'innovation au Québec
- ▶ Améliorer la productivité des entreprises et optimiser leur croissance
- ▶ Renforcer la commercialisation de l'innovation
- ▶ Rendre les entreprises plus agiles, compétitives et innovantes

▶ Priorités

- 2.1 Accélérer l'automatisation et le virage numérique 4.0 par la mise en place d'un centre d'expertise industrielle
- 2.2 Accroître l'arrimage des acteurs en innovation
- 2.3 Bonifier la transition du savoir entre le milieu de la recherche et les entreprises
- 2.4 Améliorer l'accès à du capital de croissance par la mise en place d'un fonds d'investissement ou collaboration avec d'autres fonds existants
- 2.5 Appuyer les projets d'innovation et de recherche et développement
- 2.6 Appuyer l'innovation sociale

5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

ORIENTATION 3

Stimuler l'entrepreneuriat

▶ Objectifs

- ▶ Favoriser la création et le développement de jeunes entreprises innovantes de classe mondiale
- ▶ Soutenir la viabilité et la croissance des entreprises
- ▶ Développer le bassin d'entrepreneurs
- ▶ Appuyer la communauté entrepreneuriale

▶ Priorités

- 3.1 Soutenir les entreprises émergentes par le biais de nos programmes de l'accélérateur d'entreprises
- 3.2 Stimuler la création d'entreprises innovantes
- 3.3 Accélérer l'accès au marché des jeunes entreprises
- 3.4 Développer les habiletés entrepreneuriales des entrepreneurs en démarrage
- 3.5 Augmenter l'accès au financement
- 3.6 Intensifier les collaborations auprès des incubateurs et accélérateurs reconnus
- 3.7 Renforcer l'entrepreneuriat collectif

5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

ORIENTATION 4

Développer l'économie écoresponsable

▶ Objectifs

- ▶ Améliorer la performance environnementale des entreprises
- ▶ Accroître la compétitivité des entreprises en lien avec des enjeux de développement durable
- ▶ Favoriser le développement de l'économie circulaire

▶ Priorités

- 4.1 Sensibiliser et former les entreprises aux pratiques écoresponsables
- 4.2 Appuyer des projets à impact environnemental
- 4.3 Accompagner les entreprises dans leurs projets écoresponsables
- 4.4 Repérer et soutenir les entreprises dans le financement de leurs projets verts

5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

ORIENTATION 5

Renforcer l'attractivité de l'agglomération de Longueuil

▶ Objectifs

- ▶ Positionner les secteurs d'activité stratégiques de l'agglomération
- ▶ Consolider les avantages concurrentiels du territoire
- ▶ Jouer pleinement notre rôle de moteur économique de la Montérégie
- ▶ Accroître le rayonnement provincial, national et international du territoire

▶ Priorités

- 5.1 Attirer des investissements locaux et internationaux
- 5.2 Encourager et renforcer la concertation et la coopération régionale
- 5.3 Consolider les collaborations actuelles
- 5.4 Tisser des relations avec des acteurs clés complémentaires
- 5.5 Mettre en œuvre des ententes de développement local et régional
- 5.6 Déployer des outils et des stratégies de positionnement

5. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

ORIENTATION 6

Soutenir l'amélioration des milieux de vie

▶ Objectifs

- ▶ Soutenir les initiatives du milieu visant à améliorer les milieux de vie
- ▶ Stimuler le développement de projets structurants en matière de développement social
- ▶ Favoriser une synergie des acteurs municipaux, institutionnels et communautaires sur les enjeux relatifs à la pauvreté, la réussite éducative et les relations interculturelles

▶ Priorités

- 6.1 Soutenir des actions concertées avec les partenaires municipaux, institutionnels et communautaires de l'agglomération en matière de développement social
- 6.2 Favoriser l'émergence de projets structurants en matière de lutte à la pauvreté, de réussite éducative et d'intégration des personnes immigrantes
- 6.3 Renouveler, conclure et mettre en œuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec différents ministères

